



Quoi de neuf aux VMF ?



Un cocktail "Grands donateurs" à la Fondation VMF

Le 2 février dernier, la Fondation VMF a accueilli au siège des VMF, à l'Hôtel de la Rochefoucauld (Paris), les mécènes, donateurs et bienfaiteurs qui participent activement et au quotidien à la sauvegarde du patrimoine.



Bertrand de Feydeau, vice-président des VMF



Patrice Besse, dirigeant de l'agence Patrice Besse, tout nouveau mécène des VMF



Dominique de la Fouchardière, directeur de SLA Verspieren, tout nouveau mécène des VMF



Philippe Toussaint, président des VMF et Barbara, son épouse, ainsi que Jean-Louis Charon, propriétaire du château de Medavy (Orne)



Joël Boutrolle, mécène des VMF, Frédéric Didier architecte en chef des Monuments Historiques et Patrick Masure, propriétaire du manoir de La Javellière (Loiret)



Christel de Wendel, déléguée VMF de Moselle et Jean de Foucaud, propriétaire du château de Sourches (Sarthe)



Joël Boutrolle, mécène des VMF (Prix Forges)



Isabelle de Crécy et Laura de Logivière, propriétaires



Bertrand de Belloy, mécène des VMF (Prix)

d'Aubigny)

de la Poste aux Chevaux
aux Ormes (Vienne)

Bellemain)



Corinne Baillon Dhumez,
donatrice à la Fondation
VMF et sa fille



Constance de Magneval,
directrice des VMF



Marie-Ange Rater,
déléguée VMF de la
région PACA et des
Bouches-du-Rhône

**Si vous aussi souhaitez nous aider à soutenir des projets de
sauvegarde du patrimoine, contactez les VMF au 01 40 62 61 71 ou via le
site internet de la Fondation :**

<http://www.fondationvmf.org/nous-soutenir/faire-un-don/>

NOUVEAUTE AUX VMF : deux nouveaux Prix de Sauvegarde grâce à 2 généreux mécènes !

Chaque année, VMF remet de nombreux Prix de Sauvegarde, qui récompensent des restaurations exemplaires et/ou des propriétaires qui, soutiennent avec courage le patrimoine français. Nous avons cette année le plaisir de vous annoncer la création de deux nouveaux prix d'un montant de 5000 € chacun. Un grand merci et bienvenue à nos nouveaux mécènes Patrice Besse et SLA Verspieren !

« Prix de la Première acquisition d'un édifice de caractère »

Le mécène de ce prix, Patrice Besse, est spécialisé dans la vente en France de tout édifice de caractère, et soutenu par la présence d'une soixantaine de collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire. Ce nouveau prix unique en son genre, dont la thématique a spécialement touché Patrice Besse, vient compléter le panel de prix des VMF en encourageant et récompensant les « primo-accédants » d'un édifice de caractère (date d'achat 2015 et 2016 pour le prix 2017).

« Prix SLA Verspieren »

SLA Verspieren est un courtier spécialisé dans l'assurance des châteaux, monuments historiques et belles demeures avec ou sans activité commerciale. Dominique de la Fouchardière, dirigeant de cette société, est le mécène de ce nouveau prix. Il s'associe ainsi aux VMF dans son engagement au quotidien pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine français, en récompensant des efforts de restaurations exemplaires.

Les candidatures pour ces prix sont ouvertes jusqu'à mi-mars.

Contact : Isabelle Pabion - isabelle.pabion@vmfpatrimoine.org

Conseils aux adhérents VMF



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Le prélèvement à la source pour les propriétaires de monuments historiques

Prévu pour entrer en vigueur le **1er janvier 2018**, le prélèvement à la source (PAS) de l'impôt sur le revenu est inscrit dans la loi de finances pour 2017.

Le PAS présentera alors une application spécifique pour les monuments historiques, procurant ou non des revenus fonciers.

Les VMF restent attentifs aux évolutions prévues sur ce thème afin de défendre l'intérêt de leurs adhérents.

Réduction d'impôts consécutive à la réalisation de dons



Dans l'état actuel (février 2017) de la structuration du dispositif : si vous participez en 2017 au financement de projets qui ouvrent droit à des avantages fiscaux, vous déclarerez ces dons au printemps 2018. Le trop plein perçu par l'administration fiscale vous sera alors restitué à la fin de l'été 2018.

**Conclusion ? Rien ne change pour le don !
Soyez généreux, vos dons restent encouragés fiscalement.**

**Pour bénéficier d'un conseil personnalisé,
n'hésitez pas à contacter :**

Isabelle PABION au 01 40 62 61 77
isabelle.pabion@vmfpatrimoine.org

Actualités du Patrimoine



Journées Européennes des Métiers d'Art "Savoir(-)Faire du lien"

La 11^{ème} édition des Journées Européennes des Métiers d'Art aura lieu le vendredi 31 mars, le samedi 1er et le dimanche 2 avril 2017.

Cette manifestation internationale rassemble les professionnels de 198 métiers d'art et 83 spécialités répartis en 16 domaines de compétences.

Le thème national 2017, "*Savoir (-) Faire du lien*", encourage à mettre en avant ce qui peut concourir, grâce aux métiers d'art, à réduire la distance entre la culture et les citoyens, entre les territoires.

A travers cette thématique, l'Institut National des Métiers d'Art souhaite valoriser la diversité des métiers d'art et des connexions qu'ils génèrent ou induisent.



Jean-Pierre Lengrand, menuisier en sièges à Neufchâteau

Les VMF, partenaires des JEMA

L'objectif de ce partenariat est de promouvoir les métiers d'art au sein des propriétés VMF en y conviant les professionnels qui contribuent à l'avenir du patrimoine.

Le propriétaire propose sa participation aux JEMA afin d'accueillir dans sa demeure un ou plusieurs professionnels des métiers d'art. Il peut convier également les professionnels qui ont pris part à la restauration de la propriété.

Pour les adhérents Rêve de châteaux (le site recommandé par VMF présentant des lieux d'exception partout en France) : il est possible de mettre en avant cet événement sur votre page - www.reve-de-chateaux.com

Pour les autres adhérents VMF : contactez laure.viossat@vmfpatrimoine.org

Pour plus d'informations : www.journeesdesmetiersdart.fr

Mission d'étude pour l'île de la Cité sur une idée de la Ministre de la Culture et de la Communication

Monsieur François Hollande, Président de la République, a confié, en décembre 2015, à l'architecte Dominique Perrault et au président du Centre des monuments nationaux, Philippe Bélaval une mission d'étude et d'orientation sur ce que pourrait être la place de l'île de la Cité à l'horizon des 25 prochaines années.

Le rapport a été remis à François Hollande le 16 décembre 2016 par Philippe Bélaval et Dominique Perrault, en présence de Bruno Le Roux, Ministre de l'Intérieur, Audrey Azoulay, Ministre de la Culture et Anne Hidalgo, Maire de Paris (voir photo ci-après).



Au total, ce sont 35 propositions qui sont soumises par la mission pour rendre à la Cité son rôle de coeur battant de la capitale et de la métropole francilienne.

Les conclusions de la mission font l'objet d'une exposition à la Conciergerie de Paris, du 15 février au 17 avril 2017.

Une réflexion sur l'avenir de ce site particulièrement sensible devra être menée par les membres du G8 Patrimoine.

Pour plus d'informations :

www.missioniledelacite.paris

www.facebook.com/missioniledelacite



Quoi de neuf sur l'éolien ?

Sur le terrain...

De nombreuses manifestations anti-éolien ont lieu au quotidien en France avec la participation active des délégués VMF ou des membres de leur comité (comme dans le Jura le 4 mars avec Xavier Fernex de Mongex, en Dordogne le 25 mars avec Véra de Commarque et le Doubs le 25 mars avec François Roy de Lachaise... et bien d'autres).

De son côté, le G8 Patrimoine a envoyé une lettre au préfet de la Région Centre-Val de Loire, afin de rappeler que le développement de l'énergie éolienne ne saurait être accepté dans le territoire de la Touraine historique. Ceci pour des raisons qui tiennent à la place de ces territoires dans l'histoire de notre pays, à la qualité de leur patrimoine naturel et artistique et à leur importance sur le plan touristique.

Si vous souhaitez en dénoncer les nuisances...

Un courrier de la FED (Fédération Environnement Durable) nous a récemment signalé l'existence d'un formulaire officiel de dénonciation des nuisances éoliennes sur le site des DREAL (Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Il s'agit d'un formulaire de réclamation à l'encontre du fonctionnement d'une ou de plusieurs installations classées industrielles ou agricoles.

N'hésitez pas à vous en servir pour y faire vos observations et à le diffuser !

<http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/-Formulaires-.html>

ATTENTION : FORMULAIRE A RENOYER A LA PREFECTURE DE VOTRE DEPARTEMENT

Paroles de Mécènes

Chaque année, des entreprises et personnes soutiennent fidèlement les VMF, comme l'étude CHAYETTE & CHEVAL, présente à Paris, à Drouot depuis plusieurs décennies.

Charlotte VAN GAVER, Commissaire-priseur, a repris la gérance de la maison de ventes CHAYETTE & CHEVAL après des années de collaboration. Elle nous explique son choix de soutenir les VMF.



1. Pourquoi soutenez-vous les VMF et le Patrimoine ?

Les VMF font partie de mon environnement familial et amical depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, les VMF et les missions que l'association se donne font partie de mon environnement professionnel : la notion de patrimoine inclut en effet celle d'héritage, de transmission. Les VMF, tout comme moi en tant que commissaire-priseur, agissons pour la transmission, la valorisation et la protection des biens meubles et/ou immeubles en tant que biens emplis d'histoire, de créativité, de savoir-faire.

2. Quelles sont vos critères de sélection ?

La maison de ventes aux enchères "CHAYETTE & CHEVAL, Charlotte van Gaver, commissaire-priseur" que je dirige est mécène du prix Décor. Ce prix (d'une valeur de 5 000€) a pour but de soutenir le propriétaire d'un décor (papier-peint, gypseries, vitraux, fresques etc.) dans la réalisation de ses travaux de réfection ou de restauration.

Le critère majeur est pour moi la cohérence du projet dans les travaux réalisés ou envisagés : cohérence avec le bâti, l'époque, les techniques utilisées etc. Mais je dois avouer qu'il y a aussi un critère moins rationnel qui tient à la personnalité du propriétaire et des lieux. C'est un critère "coup de cœur" !

3. En quoi le mécénat et le soutien des associations est-il important ?

Le mécénat, dans sa signification première, est un don, d'un particulier ou d'une entreprise, à une activité, une association dite "d'intérêt général". Ce soutien a, il me semble, d'autant plus de sens dans le cadre d'une entreprise, s'il est réalisé au profit d'une association qui défend des intérêts dans le prolongement de l'activité professionnelle de l'entreprise mécène.

Il ne faut toutefois pas nier les intérêts fiscaux que peuvent offrir le mécénat. Nous sommes encore trop pudiques, en France, pour le dire mais il faut plutôt voir dans ces avantages une motivation supplémentaire pour les entreprises encore frileuses à soutenir certaines « bonnes causes » ! Je suis aujourd'hui très heureuse et fière d'être mécène des VMF au titre du Prix Décor.

Plus qu'un mécénat, il s'agit pour moi d'un véritable partenariat dans le dessein de défendre, encore un peu plus, notre patrimoine.



CHAYETTE & CHEVAL

Charlotte van Gaver
COMMISSAIRE-PRISEUR



Cet email a été envoyé à {EMAIL}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes adhérents aux VMF.

[Se désinscrire](#)